

Préavis du Comité de Direction AJERCO (CODIR) N° 02/2024, relatif au plan quinquennal de développement (PQD) du réseau AJERCO, 2025-30

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Délégué-e-s,

I. PRÉAMBULE

I.I Contexte

Conformément aux spécifications de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (ci-après LAJE) du 20 juin 2006, état au 1^{er} juin 2021 et à son Règlement d'application du 20 juin 2006 (état au 1^{er} août 2019), la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a pour mission de procéder à la reconnaissance des réseaux pour une durée en général de 5 ans.

Selon les conditions fixées notamment dans l'art. 31 LAJE, le réseau doit :

- Offrir des places d'accueil pour les enfants, satisfaisant aux conditions du régime d'autorisation et de surveillance dans les trois types d'accueil suivants : accueil collectif préscolaire, accueil collectif parascolaire, accueil familial de jour.
- Présenter un plan de développement de l'offre en places d'accueil, tenant compte des objectifs fixés par la FAJE (art. 41 LAJE), à actualiser tous les 5 ans.

En outre, la FAJE fixe désormais d'autres objectifs à caractère obligatoire, en particulier :

- Développer un nombre de places d'accueil au moins égal à 50 % du besoin identifié dans l'étude Microgis de mars 2023, ce pour la période concernée. Pour AJERCO, le total, tout type d'accueil confondu (pré-parascolaire, collectif-familial) s'élève à 1'390 places. Soit, tenant compte du 50 % requis, une couverture à assurer d'au moins 695 places.
- Garantir des taux de remplissage des structures de 90 % pour le préscolaire, de 80 % pour le parascolaire. Ceci tout en maintenant une certaine « flexibilité » quant à absorber des demandes en phase avec les besoins des parents placeurs (ci-après, PP). Si bien que tout soit mis en œuvre dans le réseau pour favoriser cela, cet axe nécessite de développer une politique globale et cohérente autour de la mutualisation des ressources (voir P. 5).

Par ailleurs, le PQD se doit d'être aligné sur l'ensemble des normes en vigueur, ainsi que des cadres de référence édictés par l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE) et l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP).

I.II Rappels

Les prestations sociales à garantir :

Préscolaire - collectif

Groupes accueillis : nursery (N ; enfants de 0 à 2 ans), trotteurs (T ; de 1,5 à 3 ans), moyens (M ; de 2,5 à 4 ans). La répartition standard est la suivante : N 5 – T 7 – M 10, soit 22 places à multiplier selon la taille de la structure.

Nombre de semaines d'ouverture : 48 semaines.

Temps d'accueil : du lundi au vendredi, de 6h30 à 18h30 (minimum FAJE 10h/jour ; 5j/semaine).

Parascolaire - collectif

Groupes accueillis : en lien avec les ratios d'encadrement (personnel éducatif) édictés par l'EIAP, le nombre de places par UAPE est défini par multiple de 12 pour les 1P-4P ; multiple de 15 pour les 5P-6P et multiple de 18 pour les 7P-8P. Dans le cas d'un groupe d'âge mixte, le taux d'encadrement du groupe d'âge le plus bas s'applique automatiquement.

Nombre de semaines d'ouverture : 38 semaines.

Temps d'accueil : du lundi au vendredi, le matin avant l'école, le midi et l'après-midi après l'école pour les 1P-6P ; midi et l'après-midi après l'école pour les 7P-8P.

Ouverture vacances : 10 semaines par an ; accueil toute la journée.

I.III Sources - méthodologie

Afin de déterminer la feuille de route 2025-2030, nous avons eu recours à divers outils d'aide à la décision :

(a) Projections - étude Microgis 2023

Commandée par la FAJE, pour chaque réseau du canton, elle sert de document de référence pour fixer les cibles contraignantes¹. Il en ressort un besoin en places. Microgis a intégré, entre autres, des données socio-démographiques (tirées de l'Office fédéral des statistiques – état 2021), des données en lien avec les ressources disponibles des réseaux vaudois (tirées de STATVD, - état 2021), le nombre de places offertes par région (état 2022), l'évolution de l'habitude des PP. Il s'agit de projections et d'états antérieurs de 3 à 4 ans par rapport au début de la période considérée (2025).

(b) Sources factuelles - statistiques internes de fréquentation, listes d'attente

Si les données provenant des listes d'attente ont une portée relative, considérant la période du déploiement des structures, elles permettent néanmoins d'avoir une image générale des tendances par région, à date actuelle (1^{er} trimestre 2024). Les indices de fréquentation sont eux nécessaires pour déterminer des pistes quant à des projets de mutualisation, d'optimisation, de construction d'une offre flexible répondant aux besoins des parents. Cela fait partie des objectifs de la FAJE et relève d'une priorité du réseau AJERCO (voir point III).

(c) Retours terrain (pratiques, besoins des PP) et réseau

Toutes les communes et/ou associations scolaires ne sont pas pourvues d'études ad hoc sur l'évolution du nombre d'élèves et de leur répartition. Par ailleurs, la planification des établissements scolaires suit d'autres temporalités, avec d'autres acteurs, dont le Canton. Cependant, réussir à faire correspondre autant que possible le développement des places d'accueil parascolaire à celui des établissements scolaires, ainsi qu'à leur localisation, est recherché par les parties prenantes. Chacun y tendra dans la mesure du possible, en prenant en compte les diverses contraintes, financières, géographiques et de calendrier. Microgis a intégré certaines données disponibles/projetées en la matière. Le CODIR a sollicité les associations scolaires, d'une part dans le but de remonter les informations connues, d'autre part pour consolider nos liens. Cela reste un axe à renforcer à travers le PQD.

Diverses rencontres internes ont en outre eu lieu avec les personnes en charge des différentes prestations d'accueil de jour de l'enfance. Elles ont permis d'identifier ce qui est attendu par les PP, de repérer autant des difficultés pratiques que des opportunités de façonner l'offre.

(d) Séances du CODIR politique

Des séances ad hoc ont été organisées avec les membres du CODIR. Elles ont conduit à : identifier d'éventuels projets immobiliers d'envergure, par zone, pouvant avoir un impact démographique, tout en ne sachant pas, à ce jour, quel serait l'effet réel sur l'augmentation du nombre d'enfants accueillis ; distinguer les opportunités pour la création de places d'accueil, également issues de locaux à capter, de projets proposés par les communes-membres ; établir une analyse critique de l'ensemble des données à disposition.

¹ S'entend un objectif fixé, une condition pouvant impacter le financement octroyé par la FAJE. Cela étant, aucune précision n'a été fournie à ce sujet quant à la nature des mesures prises en cas de non atteinte de l'objectif.

II. INDICATEURS SUR L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE

II.I Etat pré-2025

D'après les ouvertures actées ou prévues en 2024, sauf impondérable-s, l'offre en places d'accueil est la suivante :

	2023	2024 ^a	Total
Collectif – Préscolaire	252	44	296
Collectif – Parascolaire	228	72	300
Accueil en milieu familial - Préscolaire		62	62
Accueil en milieu familial - Parascolaire		62	62

a) Préscolaire : ouverture de Nouvelle Terre + 44. Parascolaire : ouverture des Laurelles + 48 ; extension des Petits Guépriers + 24.

II.II Cibles 2025 - 2030

	Besoin identifié ^b	Places offertes en 2024 ^c	Delta	Nbr de places à créer ^d	Etat projeté à 2030 ^e	Ratio ^f
Préscolaire	440	358	82	41	399	37,8%
Parascolaire	950	362	588	294	656	62,2%
Total	1'390	720	670	335	1'055	100%

b) Etude Microgis

c) Par le réseau, y inclus l'accueil en milieu familial

d) Objectif fixé par la FAJE ; soit 50 % du besoin identifié

e) Nombre de places potentiellement offertes en 2030 répondant aux objectifs FAJE

f) Une répartition idéale se rapprocherait autant que possible de 1/3 pour le préscolaire et 2/3 pour le parascolaire

II.III Retour sur le plan 2020-25 - rappel

Lors du dernier PDQ, qui court jusqu'au 31.12.24, il avait été prévu de créer : 88 places en collectif préscolaire et 309 en collectif parascolaire. Au terme de celui-ci, le préscolaire enregistrera un bonus (44), alors que le parascolaire un manco (145). Toutefois, il faut également tenir compte que la couverture atteinte demeure en moyenne plus basse qu'ailleurs dans le canton (voir point III).

	Plan 2020-25	Créations 2020-24	Total
Collectif – Préscolaire	88	132	- 44
Collectif – Parascolaire	309	164	145
Îlot ASI7	69	28	41
Îlot ASIVENOGE	135	48	87
Îlot ASICOVV	105	88	17

III. BUT

Le présent préavis propose un plan de développement des places d'accueil pour les années 2025-2030 conformément à la LAJE. De même, il tient compte des objectifs contraignants posés par la FAJE.

Tout comme dans les deux derniers plans de développement, la demande reste marquée pour des places destinées aux enfants scolarisés ; les données fournies par Microgis le confirment. En outre, l'accueil du midi demeure une prestation particulièrement sollicitée (voir ci-après). Soulignons que la localisation des établissements scolaires est déterminante, car les places en UAPE devraient se situer dans un périmètre proche de ceux-ci. Limiter les trajets motorisés représente un gain de temps pour l'enfant, plus à même de mettre à profit sa pause-repas/ses activités extrascolaires, assure de meilleurs flux, diminue les impacts financiers et réduit l'empreinte carbone.

Les taux de couverture observés s'élèvent à 28%² pour le préscolaire et 11%³ pour le parascolaire. Ainsi, si l'effort doit être majeur au niveau parascolaire, il paraît nécessaire de poursuivre aussi le développement de places d'accueil en préscolaire, également en-dessous de la moyenne cantonale⁴ (31,4% - 17,6% respectivement). D'autres indicateurs déterminants⁵ sont à prendre en considération : 16% des ménages avec enfant(s) ont les 2 parents qui travaille(nt) à temps plein ; 67.8% des ménages avec enfant(s) ont le ou les parent-s qui travaille-nt à temps partiel ; 16.1% des ménages avec enfant(s) ont un des parents à temps plein au foyer ; augmentation démographique qui s'accélère.

Dès lors, à la lumière de l'ensemble des éléments précédents, les places proposées ont été évaluées pour couvrir partiellement le besoin, répondant aux objectifs FAJE, tout en restant dans une mesure raisonnable d'augmentation des coûts à la charge des communes.

² Etude Microgis 2023 et FAJE

³ Etude Microgis 2023 et FAJE

⁴ Etude Microgis 2023 et FAJE

⁵ Etude Microgis 2023 et FAJE

IV. PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2025-2030

IV.I Accueil collectif préscolaire

Cible minimum ^g		41
Daillens ^h	Planifié (2025)	22
Penthaz	Projeté	22
Senarclens	Projeté	22
Total projets identifiés		66
Lieu à déterminer	Réserve potentielle	22
Total potentiel maximum		88

g) Selon étude Microgis croisée avec l'état actuel et l'objectif fixé par la FAJE

h) Projet déjà validé lors du plan précédent 2020-25

IV.II Accueil collectif parascolaire

Cible minimum ⁱ		294 > 300 ^j	
îlot ASI7	La Sarraz	Planifié (2025)	48
	La Sarraz	Projeté	24
	Lieu à déterminer	Projeté	24
	Total ASI7		96
îlot ASI-VENOGE	Penthalaz	Planifié (2025)	48
	Mex	Projeté	24
	Vufflens-la-Ville	Projeté	48
	Total ASIVENOGE		120
îlot ASI-COVV	L'Isle	Projeté	24
	Cossonay	Projeté	60
	Total ASICOVV		84
Total potentiel maximum		300	

i) Selon étude Microgis croisée avec l'état actuel et l'objectif fixé par la FAJE.

j) Adaptation pour créer des structures à la répartition cohérente (multiple de 12 1-4P ; de 15 pour les 5-6P ; de 18 pour les 7-8P)

Le périmètre retenu pour l'implantation d'unités d'accueil pour écoliers (UAPE) au sein du réseau AJERCO a été calqué sur le découpage scolaire et réparti en trois zones distinctes⁶ appelées « îlots », afin de limiter les déplacements des enfants, tel que mentionné en amont. Chaque îlot demeure autonome quant au développement des UAPE de son périmètre, qu'il s'agisse du lieu, du nombre de places ou de l'année de création. Il est toutefois nécessaire que l'ouverture de l'UAPE coïncide le plus possible avec la rentrée scolaire d'août afin d'en optimiser son remplissage. Les développements souhaités devront être annoncés au Comité de direction AJERCO au plus tard pour le 31 mai de l'année qui précède la rentrée scolaire concernée.

Chaque ouverture engendre une importante phase de planification et de mise en œuvre (aménagement des locaux, engagement du personnel, formation, contractualisation avec les prestataires de services, obtention des autorisations des autorités de tutelle, contractualisation/communication aux parents ; etc.).

IV.III Etat projeté en 2030

	Besoin identifié ^k	Places offertes en 2024 ^l	Cibles - minimums de places à créer ^m	Nbr projeté de places créées ⁿ	Etat projeté à 2030 ⁿ	Ratio ^o
Préscolaire	440	358	41	88	446	40%
Parascolaire	950	362	294	300	662	60%
Total	1'390	720	335	388	1'108	100%

k) Selon étude Microgis

l) Selon projets en cours

m) Selon étude Microgis et données / objectifs FAJE

n) Selon planification proposée par le CODIR AJERCO ; tablant sur un nombre d'AMF stable

o) Arrondi

⁶ L'ASIABE est hors périmètre AJERCO pour les UAPE.

V. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET VISION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

AJERCO a beaucoup augmenté son offre depuis sa création en 2009. Le nombre de structures, d'enfants accueillis, ainsi que de collaboratrices-teurs a ainsi atteint une taille critique qui, considérant le présent PDQ, va encore s'accroître. Ceci implique de mesurer l'impact réel relatif à la gestion globale des structures. Il demande, entre autres, de revoir certains processus, de définir des politiques structurantes permettant une gestion optimale sur le terrain, répondant aux besoins des enfants, des PP, du personnel éducatif et administratif. Le volume ainsi atteint engendre également la nécessité de se doter de plus en plus de ressources spécialisées (planification, suivi logistique, appui éducatif, gestion des litiges, renforts RH et comptables). Ce d'autant qu'il est attendu de la part du réseau de se positionner et d'agir avec célérité, sur des sujets à la nature souvent complexe. Or, force est de constater que l'effectif à disposition est insuffisant.

Par ailleurs, d'autres réflexions sont nécessaires, avec des projets à concrétiser, relativement à : rendre l'offre plus flexible et en phase avec les attentes, y compris dans l'urgence ; la ligne pédagogique, adaptée aux besoins des enfants plus grands (en particulier dès la 5P) ; la réduction des temps de trajets entre école et UAPE ; la diminution de l'impact écologique. Ainsi, en dehors du coût par place, il est important de le prendre en compte pour répondre aux objectifs stratégiques de l'AJERCO, qui met les prestations d'accueil de l'enfance au cœur de ses actions, tout en visant l'économicité.

Plusieurs axes (non exhaustifs) se distinguent à ce stade et mobiliseront tant les politiques que les opérationnels.

Encadrement de terrain

Le marché du travail dans le domaine éducatif est sous pression. Il s'avère souvent complexe de recruter le personnel qualifié nécessaire pour diriger les structures et pour assurer l'accueil au quotidien. De plus, même si les taux d'occupation n'atteignent pas le 100 %, les équipes travaillent en général à flux tendu.

La gestion des remplacements est une tâche chronophage, mais indispensable, impliquant d'être réactif, afin d'éviter la fermeture de groupe-s. Les mesures à concrétiser vont dans le sens de palier les demandes quotidiennes de manière fluide, disposer d'un pool de remplaçant-e-s mobilisable, fidélisé et correctement formé. Il est important d'offrir des conditions-cadres attrayantes, qui favoriseront des indicateurs de turn-over plus bas. Cela se vérifie aussi bien pour l'accueil collectif qu'en milieu familial.

Le but étant que les missions de suivi éducatif demeurent à un haut niveau, que tout soit mis en œuvre dans ce sens, qu'il soit possible d'assurer la détection précoce des problématiques sous-jacentes à l'accueil et d'y répondre le plus efficacement.

Besoins particuliers

S'il existe des leviers à actionner pour obtenir des aides du Canton quant à des renforts dédiés à subvenir aux besoins dits « particuliers » des enfants, ils ne suffisent souvent pas. En effet, les formes et effets étant multiples, il se peut que le personnel éducatif se trouve fortement mobilisé. Ponctuellement, des appuis complémentaires permettent d'être plus à même d'assurer sereinement les missions de terrain, que cela soit pour les enfants à besoins particuliers que le groupe entier. Nous y sommes attentifs et continuerons d'œuvrer à ce que chaque enfant trouve sa place et s'épanouisse au sein de nos structures d'accueil, en veillant à ce que le personnel dispose de conditions adéquates.

Optimisation de l'offre et des ressources

Sectoriellement, la proximité des structures peut offrir aux parents des possibilités de placement plus « dynamiques » et permettre de partager certaines ressources de terrain. Ainsi, les taux de remplissage s'en trouveraient encore améliorés. Des projets de mutualisation visant à créer des synergies susceptibles de proposer davantage d'options de placement et de collaborations inter-structures seront étudiés, testés et réalisés. Cela peut demander des adaptations au niveau des règlements, de la mise en place et de la gestion des listes d'attente.

L'enjeu réside également dans les solutions trouvées pour l'accueil du midi. En parascolaire, cette prestation est de loin la plus sollicitée.

Enfin, en matière d'accueil d'urgence, il y a lieu d'être proactifs quant à étoffer la capacité d'AJERCO à répondre aux demandes ponctuelles, tout en étant conscients que les structures sont, la plupart du temps, à flux tendu.

Qualité et développement durable

Nous mettons un point d'honneur à assurer des prestations de qualité, qui passent également par des locaux en phase avec les besoins et des repas qui le sont tout autant. Nous respectons scrupuleusement les normes en vigueur. Pourtant, outre la multiplication de nécessités particulières, dont il faut tenir compte, notamment en

termes de restrictions alimentaires, c'est toute l'approche qui est à définir sous l'angle de l'amélioration continue et de l'optimisation des coûts (politiques d'achats, d'évaluations des prestataires, etc.)

Réseautage

Nous avons évoqué l'importance de renforcer les liens avec les établissements scolaires, à travers notamment les associations y relatives. Nous arriverons ainsi toutes et tous à produire une organisation efficiente entre nos structures, avec plus de proximité, répondant aux attentes des PP et améliorant la vie quotidienne des enfants.

Communication – système d'information

La production d'un plan de communication annuel demeure un axe stratégique, qui sollicite des efforts constants. Il fixe un cadre nécessaire pour donner le bon niveau d'informations à toutes les parties prenantes. Par le passé, il a été relevé que cet axe devait être amélioré, impliquant plusieurs actions ad hoc. Force est de constater qu'un lot de mesures complémentaires s'avère indispensable. En dehors de l'élaboration de matériel à destination des publics-cibles, la volumétrie de données étant devenue conséquente, elle requiert de repenser les flux et l'ensemble du système d'information (structure, gestion des échanges).

VI. IMPLICATIONS FINANCIÈRES

Les coûts annoncés sont basés sur l'année de référence 2023, entendu sur une participation financière moyenne des parents de 44%⁷ ainsi que sur des subventionnements identiques de la FAJE et de l'OFAS. Le CODIR rappelle que les charges sont maîtrisables contrairement aux produits qui peuvent varier.

VI.I Développement de 300 places UAPE / APEMS

- Contribution socle de 10 % répartis par habitant à la charge des 27 communes AJERCO.
- Contribution 90 % par îlot à charge des communes concernées et répartis à la prestation (les coûts en lien avec la prestation ne seront connus qu'après la première année d'exploitation).

VI.II Développement de 88 places garderies

Cela implique la participation des 27 communes AJERCO (26'674 habitants en 2023) ; 100 % en fonction du nombre d'habitants.

Estimation du coût à 100% à l'habitant pour la création d'une structure d'accueil collectif préscolaire 22 places : CHF 16 (ce coût comprend la part du familial préscolaire et parascolaire).

Récapitulatif des développements et des coûts

Préscolaire

	Nb de places projetées	Financement	Contribution	
Penthaz	22	27 communes ; 100 % par habitant		
Senarclens	22			
À déterminer	22			
Daillens ^p	22			
Total	88		1'707'136.-	

p) Déjà validé dans le préavis précédent, 2020-2025.

Parascolaire

	Nb de places projetées	Financement	Contribution	
			Socle	Îlot
ASI7	96	10 % 27 communes = socle 90 % îlot	144'000.-	1'296'000.-
ASIVENOGE	120		180'000.-	1'620'000.-
ASICOVV	84		126'000.-	1'134'000.-
Total	300		450'000.-	4'050'000.-

Le coût des développements est calculé tenant compte de toutes les charges en lien avec l'exploitation des structures d'accueil comprenant notamment le personnel éducatif, administratif, de direction et les frais de fonctionnement.

Il est à noter que les éventuels frais de transport entre l'UAPE et l'école ne sont pas inclus dans le calcul du coût de déficit, l'implantation des UAPE étant privilégiée à proximité immédiate des établissements scolaires.

⁷ Rapport FAJE 2022

VII. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le CODIR AJERCO vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, d'adopter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL AJERCO

- a) vu le préavis du Comité de direction N° 2/2024, relatif au plan de développement 2025-2030 des structures d'accueil collectif du réseau AJERCO
- b) entendu le rapport de la commission chargée d'étudier ce dossier
- c) considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- 1) d'adopter le plan de développement 2025-2030 tel que présenté
- 2) d'adopter le financement des développements tel que présenté

Le présent préavis a été adopté par le CODIR en séance du 14 mars 2024.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION AJERCO

Yves Jauner



Président

Claude Borgeaud



Directeur général

Annexe : Rapport Microgis, mars 2023

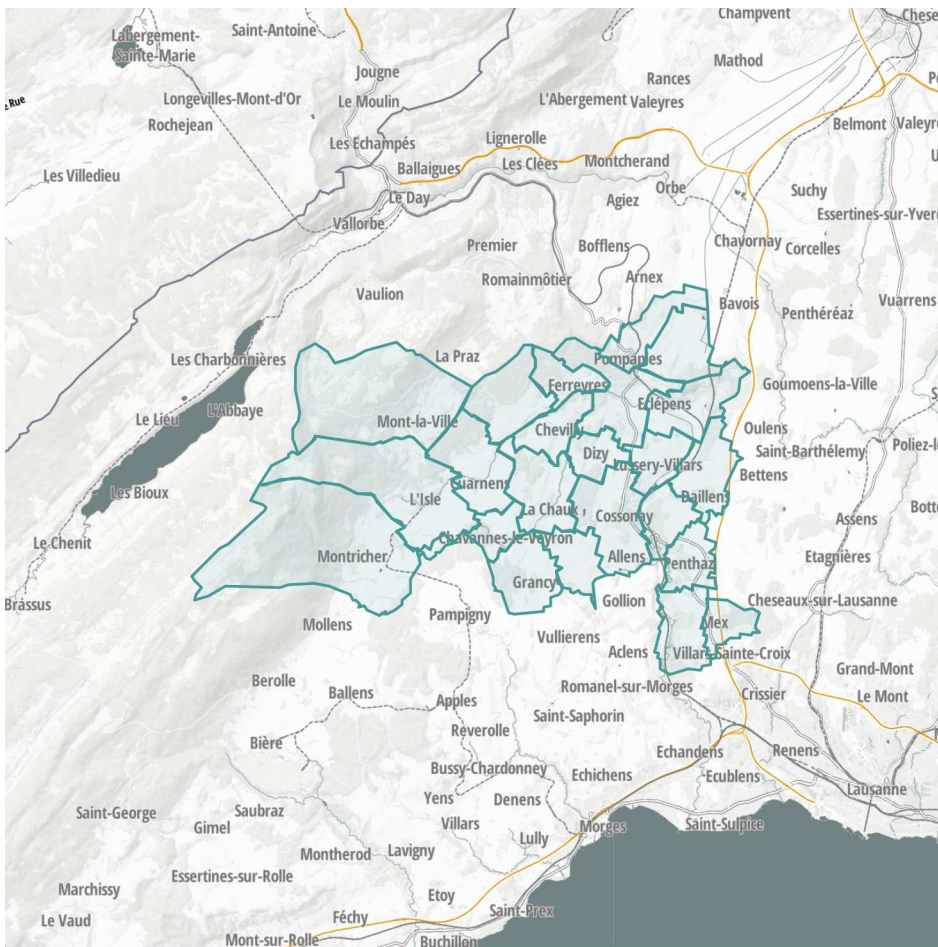


MICROGIS
solutions
sur mesure

Réseau AJERCO

Diagnostic et prospective en matière de places d'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud

FAJE, mars 2023

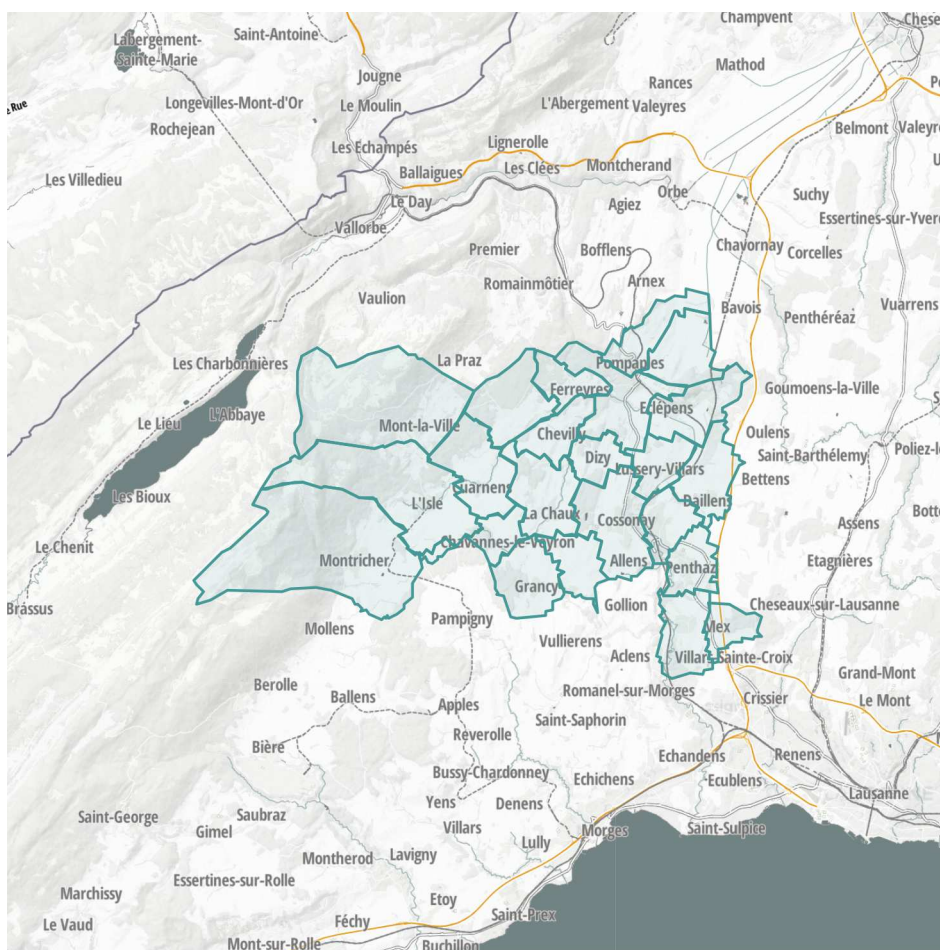


Introduction

La présente fiche synthétique dresse le portrait local du besoin¹ en places d'accueil selon l'étude menée pour le compte de la FAJE. Cet état se focalise sur le périmètre du réseau AJERCO.

Il est composé d'informations contextualisées sur la structure du besoin et son évolution consolidées à partir des données relatives aux 24 communes (Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cossonay, Cuarnens, Daillens, Dizi, Eclépens, Ferreyres, Grancy, L'Isle, La Chau (Cossonay), La Sarraz, Lussery-Villars, Mauraz, Mex (VD), Moiry, Mont-la-Ville, Montricher, Orny, Penthalaz, Penthaz, Pommaples, Senarclens, Vufflens-la-Ville).

¹ Les termes de besoin et de demande sont considérés comme synonymes dans le cadre de cette synthèse.



Cartographie générale du périmètre du réseau

Analyse du besoin : éléments méthodologiques

L'identification et la quantification du besoin en places d'accueil de jour à l'échelle du réseau s'appuie sur l'approche progressive établie dans le cadre de l'étude globale. Celle-ci s'appuie sur la détermination du besoin en lien avec la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle des familles du périmètre. Les déterminants du besoin sont quantifiés tour à tour dans la présente note de synthèse.

Données impliquées

Les données socio-démographiques et socio-culturelles sur lesquelles se base cette analyse sont extraites du recensement de la population suisse de l'office fédéral de la statistique (OFS)². L'état des périmètres des réseaux considéré correspond à celui de l'année 2022. Les données relatives aux ressources d'accueil disponibles au sein des réseaux correspondent à l'état 2021 (StatVaud)³.

² Relevé des registres et relevé structurel version 2021

³ STATVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants version 2021

Détermination du besoin en places d'accueil

Le premier aspect de la quantification du besoin réside dans les modèles de taux d'activité des parents au sein des familles du réseau et, pour comparaison, du canton. De manière générique trois modèles sont retenus et détaillés.

Le modèle avec un parent au foyer à temps complet

Le premier modèle considéré sous l'angle de la conciliation est celui des familles au sein desquelles un parent est au foyer à temps complet. Par définition, cela implique que les enfants concernés n'ont pas de besoin de garde. Dans le cas du réseau AJERCO, il s'avère que 16.1% des enfants entrent dans cette catégorie ce qui est comparable la moyenne cantonale (16.5%).

16.1% des enfants ont un parent au foyer

En d'autres termes, 83.9% des enfants ont un besoin de garde à un moment donné ce qui se trouve être aussi soutenu qu'en moyenne cantonale.

83.9% des enfants ont un besoin de garde

Le modèle avec le ou les parents actifs à temps complet

Le second modèle pour lequel le ou les parents travaillent à temps complet correspond d'une certaine manière au modèle opposé au premier car il implique un besoin qui peut être considéré comme maximal. Dans le cas du réseau AJERCO, il s'avère que 16.0% des enfants entrent dans cette catégorie ce qui est comparable la moyenne cantonale (16.3%) et implique un besoin comparable à l'échelle du canton.

16.0% des enfants ont des parents actifs à temps complet

Le modèle avec le ou les parents actifs à temps partiel

Le dernier modèle s'applique aux familles dont le ou les parents travaillent à temps partiel. Au sein du périmètre du réseau AJERCO, 67.8% des enfants sont identifiés comme faisant partie de cette catégorie. Ceci s'avère être comparable à la valeur cantonale (67.2%). Les taux d'activité sont traduits en besoin hebdomadaire par la suite. Dès lors, il est important de garder à l'esprit que le besoin est directement lié au taux partiel. Dans le cas du réseau AJERCO, la moyenne hebdomadaire atteint 2.05 jours. Cette valeur est supérieure à la moyenne cantonale (1.49 jours) ce qui implique une pression plus soutenue que ce qui est observé à l'échelle du canton.

67.8% des enfants ont des parents actifs à temps partiel

La synthèse des effets des trois modèles

En résumé, le profil d'activité des familles du périmètre du réseau AJERCO présente un phénomène simple de renforcement du besoin en comparaison cantonale.

Finalement, s'il est tenu compte de tous les profils familiaux, le besoin en places d'accueil correspond à un taux global de couverture de 57.9%. Ceci place le besoin brut du réseau au-dessus de la moyenne cantonale (54.2%). Pour rappel, ce taux global de couverture théorique fait état de la demande brute, tous modes de gardes confondus, et ne tient dès lors pas encore compte qu'une part de la garde est non-institutionnelle par nature.

Un taux global de couverture de **57.9%**, ce qui constitue une valeur élevée

La part institutionnelle du besoin

Le second aspect de la quantification du besoin correspond à la part non-institutionnelle versus institutionnelle de l'accueil de jour.

La prise en charge non-institutionnelle de l'accueil est évaluée pour le périmètre du réseau AJERCO à 38.4%. Il apparaît que cette valeur est supérieure à celle cantonale (26.2%). Il est rappelé que ceci tient compte du degré d'autochtonie de la population et de la présence de ménages multigénérationnels, mais n'intègre pas d'autres formes de garde pour lesquelles aucune donnée n'est disponible.

Par jeu de complémentarité au tout, les 61.6% restants incombent à la prise en charge institutionnelle, laquelle est moins soutenue que ce qui est observé au niveau cantonal.

61.6% du besoin relève de l'institutionnel

Le taux institutionnel de couverture

Tenant compte conjointement du taux global de couverture déterminé pour le périmètre du réseau et de la part institutionnelle du besoin, il est possible de déterminer le taux institutionnel de couverture. Cette valeur occupe une place centrale dans l'identification des enjeux de planification.

Dans le cas du réseau AJERCO, le taux institutionnel de couverture est de 35.6%. Cela revient à considérer un besoin de 1 place pour 2.8 enfants. Ce taux de couverture a tendance à être stable entre la préscolarité (35.5%) qui concerne les enfants de 0 à 3 ans et le premier cycle de la scolarité (34.2%) qui se rapporte aux enfants de 4 à 7 ans. Par la suite, il évolue à la hausse entre le premier cycle de la scolarité et le second (37.9%) qui se rapporte aux enfants de 8 à 11 ans.

Sur les cinq dernières années, le taux de couverture s'est renforcé faisant augmenter le besoin en passant de 30.8% à 35.6%. Cette hausse se distingue de l'évolution enregistrée à l'échelle cantonale. En effet, la dynamique régionale du besoin présente une croissance plus soutenue.

Le taux institutionnel de couverture est de **35.6%**

En cinq ans le taux de couverture est passé de **30.8%** à **35.6%**

Le besoin actuel et futur en places d'accueil

Finalement, le taux institutionnel de couverture permet de déterminer le nombre de places d'accueil nécessaires au sein du réseau pour couvrir les besoins identifiés en lien avec la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle. Dans le cas du parascolaire, les places identifiées tiennent compte du taux de scolarisation des enfants à l'école publique. Pour le besoin actuel, le calcul s'appuie sur la population d'enfants actuelle. Pour le réseau AJERCO, le besoin en préscolaire atteint 370 places alors qu'il s'élève à 790 places en parascolaire. Ce dernier nombre tient compte d'un taux de scolarisation à l'école publique de 96.0%. Au total, ce sont 1160 places d'accueil qui sont nécessaires pour le périmètre dans son ensemble et tous âges confondus.

Pour les besoins à venir, les projections localisées des effectifs d'enfants d'âges préscolaire et scolaire sont intégrées. De plus, l'évolution du taux de couverture fait l'objet d'une projection qui suit la tendance propre au périmètre du réseau. Ce besoin global évolue à la hausse à court terme pour atteindre 1300 places à 2025. Par la suite, le nombre de places nécessaires continue de croître pour atteindre 1390 places en 2030.

Le réseau présente un besoin total de places qui s'élève à **1160 places**

Identification de l'offre en places d'accueil

En complément de la demande identifiée et quantifiée ci-dessus, l'offre actuelle en places d'accueil est établie sur la base de la statistique officielle. Pour le périmètre du réseau AJERCO, il est fait état d'une offre préscolaire et parascolaire dont les contours sont synthétisés dans le tableau suivant (état 2021).

Le réseau dispose de près de **550 places subventionnées**

Type de places offertes	Nombre
Nombre total de places offertes	791
Nombre total de places subventionnées	547

Nombre de places offertes en préscolaire	353
- structures collectives subventionnées	230
- structures privées	61
- accueil familial de jour	62

Nombre de places offertes en parascolaire	437
- structures collectives subventionnées	192
- structures privées	183
- accueil familial de jour	62

Confrontation de l'offre et de la demande

La confrontation de l'offre subventionnée en places offertes à la demande en places nécessaires pour couvrir les besoins associés à la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle a pour but d'objectiver la situation au sein des réseaux.

Dans le cas du réseau AJERCO, il apparaît que l'offre en places d'accueil qui correspond à un taux de couverture observé de 16.0%, tous âges confondus, couvre à 46.0% les besoins identifiés (taux de couverture théorique de 36.0%). En d'autres termes, le nombre de places disponibles au sein du réseau ne couvre pas les besoins identifiés. En effet, la confrontation entre l'offre et le besoin en places d'accueil fait apparaître un déficit de l'ordre de 620 places pour ce qui est de la conciliation. Cette situation est déséquilibrée au bénéfice du préscolaire.

L'offre en places subventionnées couvre le besoin identifié à hauteur de **46%**

Le taux de couverture observé en préscolaire est de 28.0% alors que le taux théorique correspondant est de 36.0%. Ceci implique que l'effort consenti à ce jour atteint 78.0%. Le nombre de places à destination du préscolaire et disponibles au sein du réseau ne couvre pas les besoins correspondants. En effet, la confrontation entre l'offre et le besoin en places d'accueil fait apparaître un déficit de l'ordre de 80 places pour ce qui est de la conciliation.

En parascolaire, le taux observé est de 11.0% alors que son taux théorique est de 34.0%. Ceci implique que l'effort consenti à ce jour atteint 32.0%.

Le nombre de places à destination de ce groupe d'âges ne couvre pas les besoins correspondants. Dans ce cas, la différence fait apparaître un déficit de l'ordre de 540 places.

Synthèse des valeurs clés

Le tableau suivant présente les valeurs clés de la situation au sein du réseau au travers des taux de couverture théoriques et observés.

Indicateurs régionaux	Valeurs
Taux de couverture théorique	
- global	36.0%
- préscolaire	36.0%
- parascolaire	34.0%

Taux de couverture observé	
- global	16.0%
- préscolaire	28.0%
- parascolaire	11.0%